

Handwritten notes and signatures in the top right corner.

BORDEREAU D'ENVOI.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
2^{me} BUREAU

Section de Centralisation
des Renseignements

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE LA GUERRE
à M.le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(Direction des Affaires Politiques et Commerciales)

Paris, le 1^{er} Mars 1919

N° 4503 - S.C.R. 2

| 11 DÉSIGNATION DES PIÈCES. | NOMBRE. | OBSERVATIONS. |
|--|---|--|
| <p><i>Handwritten note:</i> Voir l'annuaire</p> <p>Fiche de renseignements N° 7747 du II Mars 1919, au sujet des évène- ments qui se sont déroulés dans le Caucase, de Mars 1917 à Juin 1918.....</p> <p>SOUS-DIRECTION ASIÉ 20 MARS 1919</p> | <p><i>Handwritten circled number:</i> 1</p> | <p>A titre documentaire.</p> <p>DIRECTION POLITIQUE ET COMMERCIALE 19 MARS 1919 Série 2 Carton 653 1</p> <p><i>Handwritten signature:</i> P. C. Le Chef de la Section de Centralisation des Renseignements</p> <p><i>Handwritten signature:</i> Nicot</p> |

Fiche de renseignements n° 7747 du 11.3.1919 au sujet des événements
qui se sont déroulés dans le Caucase de mars 1917 à juin 1918

Le présent rapport a été dressé sur les indications fournies par un témoin oculaire des événements qui se sont déroulés au Caucase pendant la période révolutionnaire du mois de Mars 1917 jusqu'à celui de Juin 1918. Il a trait à la séparation de la Transcaucasie de l'ancien Empire Russe et à la constitution des Républiques de Géorgie, d'Arménie, et de celle d'Aserbeïdjan.

Au moment de l'instauration en Russie du Gouvernement provisoire le Régent du Caucase se trouvait être encore le Grand-Duc Nicolas. Nommé commandant en chef de l'armée révolutionnaire, au mois de Mars 1917, il quittait Tiflis.

Son départ fut suivi de la nomination de représentants, membres du nouveau pouvoir qui arrivèrent en Avril 1917. C'étaient: TSHENKELY, (Géorgien) PAPADJANOFF (Arménien) et DJAFAROFF (Tatare), tous les trois députés à la Douma. La noblesse géorgienne réunie en assemblée extraordinaire renonça d'elle-même à tous ses privilèges, à ses droits, à ses terres et sa banque. Elle les remit au gouvernement Populaire s'écarter ainsi volontairement de toute participation à la constitution nouvelle du pays.

La population accueillit avec une tranquillité parfaite l'action du nouveau gouvernement. Aucun mouvement séparatiste ne se manifestait non seulement chez les Géorgiens ou les Arméniens, mais encore parmi les Tatares que les agents turcs incitaient pourtant à déclarer la guerre à la Russie et à former un état indépendant sous le protectorat de la Turquie. Quand le pouvoir passa aux mains de Trotzki & C°, les représentants du gouvernement légal refusèrent de se soumettre aux usurpateurs et convoquèrent l'assemblée nationale.

Cette assemblée composée de représentants de toutes les classes, de tous les partis et de toutes les nationalités déclara que le seul moyen de conserver les droits acquis et de garantir l'honneur national était

la rupture complète avec la Russie "des soviets" et l'indépendance politique de la Transcaucasie. Le peuple fut invité à sauver le pays de l'invasion turque et à réprimer toute tentative de la part des bolchéviks de s'emparer du pouvoir. En même temps eut lieu l'élection et la constitution du nouveau gouvernement qui prit plus tard le nom de Sejm gouvernemental de la Transcaucasie. Ce Sejm ou assemblée, était un organe purement législatif; l'exécutif était confié aux membres du gouvernement formant le ministère lequel était responsable de ses actes devant le Sejm. A la même époque, et parallèlement, des comités d'ouvriers et de soldats se formèrent un peu partout. Survint le traité de Brest-Litovsk. Une de ses clauses portait le retour à la Turquie des forteresses de Kars, d'Ardahan et de Batoum.

Le gouvernement transcaucasien se considérait comme un état entièrement indépendant. Aucune des puissances alliées ne l'ayant reconnu pour tel, et ne lui répondant, le Sejm décida d'entrer en pourparlers avec l'Allemagne et la Turquie et de considérer le traité de Brest-Litovsk comme nul et non avenue pour la Transcaucasie. Des pourparlers de paix séparée avec des représentants d'Allemagne et de Turquie eurent lieu à Trébizonde, mais l'Allemagne et la Turquie déclarèrent qu'elles reconnaîtraient l'indépendance de la Transcaucasie uniquement au cas où cette dernière exécuterait les conditions posées par le traité de Brest. Ces circonstances défavorables obligèrent la délégation de Paix, présidée par le premier ministre TSHEMKELI, à accepter des conditions très onéreuses la Transcaucasie étant dans l'impossibilité de continuer la guerre, travaillée qu'elle était par l'agitation déployée par le parti musulman "MOUSSAWAT" dirigé par des agents de l'Allemagne. On apprit plus tard qu'un des membres de la délégation transcaucasienne à Trébizonde, le ministre des voies de communications ASLANOFF, avait été élu par le parti de "Moussawat" et était tout simplement un officier turc de l'état-major.

énergiques et réussirent à étouffer partout les troubles suscités par les maximalistes.

2) Délimitation exacte des frontières de la République de Géorgie.

Une commission spéciale fut nommée à cet effet elle était composée de représentants des trois nationalités: géorgienne, arménienne, et musulmane. Cette commission devait se rendre à Constantinople pour y engager des pourparlers avec les plénipotentiaires allemands et turcs. Les délégués étaient GEGETCHOKORI, ODEGUISLIDZE (général d'infanterie), INGOROKOV (ethnographe) GAMBAÏCHIDZE (médecin) G. HATISOV (substitut), G. KARGANOV (Général-major) de l'Etat Major et MIRZAYAN (juriste), tous les 5 arméniens.

3) Nationalisation de toutes les anciennes institutions d'Etat, qui passaient sous la direction des différents ministères. Le géorgien était déclaré langue de l'Etat, mais en réalité toute la correspondance se fit en russe jusqu'au mois de Juin de l'année 1918.

4) Les corps de volontaires russes, polonais et grecs seraient tous licenciés. Tous les corps armés arméniens devaient évacuer sans tarder le territoire de la République.

5) Réforme agraire; juste répartition des terres rétrocédées par la noblesse avec la condition que chaque propriétaire ne pourrait détenir plus de 7 dessiatines. Les propriétés des anciens apanages impériaux et celles des Grands-Ducs Michel Nicolaévitch et Nicolas Nicolaévitch étaient déclarées appartenant à la République.

6) Aucun paiement ne parvenant plus de Pétersbourg et de Moscou pour obvier au manque de fonds, des bons locaux furent émis, garantis par la propriété nationale. Les anciens impôts (impôts d'état et des Zemstvos) restèrent en vigueur, mais furent triplés. La population accueillit les nouveaux bons avec défiance et leur préféra dans toutes ses transactions les anciens billets de banque de l'Empire.

7) Réforme militaire. La division nationale géorgienne devait être

complétée et former deux corps d'armée. Le premier de ces corps était au complet à la date de Juin 1918, il était commandé par le général major GABAEV, avec pour chef d'état-major le colonel GUEDEBANOV. Ce corps comptait deux divisions, chacune d'elle était formée de 4 régiments de 2 brigades d'artillerie à pied, d'une division de grosse artillerie, d'un bataillon d'ingénieurs, d'une compagnie de télégraphistes et d'une autre d'automobiles. En plus de ces formations, il y avait la division caucasienne de cavalerie, formée de 3 régiments de cavalerie, commandés par le général-major Prince TCHAVTCHAVADZE et un détachement d'automobiles blindées. Les officiers appartenaient tous à l'ancienne armée Impériale russe, *Volontaires russes* mais on se proposait de la changer par la suite. Les comités révolutionnaires de soldats n'existaient pas dans l'armée géorgienne. La mobilisation générale pour tous les hommes valides de 19 à 35 ans fut décrétée en Mai 1918. Elle s'accomplit sans difficulté. L'armement des corps était russe et provenait des arsenaux et en partie de l'armée russe désarmée sur le front du Caucase.

Le plénipotentiaire allemand, comte SCHLENBURG, ancien consul d'Allemagne au Caucase, arriva à Tiflis au début du mois de Mai 1918; il était capitaine d'état-major prussien. Il fut suivi de 5.000 hommes de troupes boches. Un nombre égal vint en Juin avec de l'artillerie et une compagnie d'aviation. Le territoire de la République Géorgienne fut gardé par l'armée ainsi constituée. Elle le protégea contre les incursions des Turcs et des bolcheviks. L'ordre régna et le danger d'anarchie fut évité. La population considérait les boches comme ses défenseurs et les traitait amicalement. TSHENKELY qui occupait à ce moment le poste de Ministre des Affaires Etrangères, fut envoyé à Berlin en qualité de représentant de la jeune République. Il s'adjoignit comme collaborateurs le Prince MATCHABELY et un certain KERESSELIDZE, privat-docent de l'Université de Genève.

Comparée à la situation de la Géorgie celle de la récente République Arménienne (à l'exception de la région de Bakou) était infiniment plus défavorable; la majorité de son territoire formé par le gouvernement d'Erivan, une partie de celui d'Elisabetpol, du district d'Alexandropol et de toute l'Arménie Turque se trouvait occupée par les armées ottomanes. Le gouvernement allemand était ouvertement hostile aux Arméniens et ne le aidait d'aucune façon. Il les considérait comme inféodés à la politique de l'Entente et désireux de continuer la guerre. Le gouvernement Géorgien somma le cabinet arménien qui s'était constitué à Tiflis de quitter cette ville. L'Arménie étant aux mains des Turcs, ses ministres se trouvèrent dans l'impossibilité de se rendre à cette sommation; le cabinet arménien fut par cela même condamné à l'inactivité. Il ne pouvait se rendre à Bakou faute de communication; de plus cette région était tombée au pouvoir des soviets sous la présidence de SHAOUMIAN. Les Soviets ne reconnaissaient pas le gouvernement arménien créé à Tiflis et entrèrent en guerre contre les Turcs occupant l'Arménie de leur propre initiative. Ils remportèrent quelques succès au début, mais furent battus par les troupes germano-turques, et forcés de se cantonner dans la région Bakine, dans laquelle ils restèrent jusqu'à l'arrivée des forces anglaises qui les en expulsèrent. La République de l'Azerbeïdjan fut fondée par l'assemblée de l'aristocratie musulmane qui s'y répartit les différents ministères et ne s'occupa point de réformes. La population se laissa faire docilement. Protégée par les Turcs elle préféra aux droits politiques la liberté de piller et de détruire les villages arméniens, de concert avec ses coréligionnaires de l'ex-Empire Ottoman.

Fiche de renseignements n° 7747 du 11.3.1919 au sujet des événements
qui se sont déroulés dans le Caucase de mars 1917 à juin 1918